

# DANS L'ŒIL DU LYNX

## Bulletin sur les animaux à fourrure de la région

Automne 2022

Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

### SOMMAIRE

Gros plan sur la martre d'Amérique

État des populations d'animaux à fourrure

Actualités

### Mot du Ministère

Piégeurs de l'Abitibi-Témiscamingue, voici notre bulletin d'information traitant des animaux à fourrure de la région. À partir de cette année, seuls les piégeurs qui ont recueilli des données à l'aide du carnet du piégeur et qui l'ont retourné au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) recevront ce bulletin en exclusivité.

Ce deuxième numéro dresse un état de la situation de la dernière saison de piégeage dans la région, plus particulièrement pour la martre d'Amérique.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et qu'ils vous inciteront à poursuivre votre précieuse collaboration avec nous.

Comme vous le savez, en fournissant au Ministère les renseignements sur vos activités de piégeage et sur l'abondance des animaux à fourrure chaque année, vous collaborez de façon importante au suivi des activités de piégeage ainsi qu'à la gestion des animaux à fourrure au Québec.

Merci encore et bonne lecture!

La Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue



### Gros plan sur la martre d'Amérique

#### La préférée des piégeurs

La martre est une des espèces les plus prisées par les piégeurs, car elle est relativement facile à capturer à cause de sa curiosité et, jusqu'à récemment, sa fourrure avait une bonne valeur. C'est généralement l'espèce dont la fourrure génère le plus de revenus annuels au Québec (562 000 \$ en 2021-2022, 20-30 % du revenu total). À l'image de l'ensemble des animaux à fourrure, le nombre de martres récoltées chaque année est en baisse depuis 10 ans (passant de plus de 20 000 en 2010 à moins de 15 000 depuis 3 ans), reflet du nombre de piégeurs actifs et des prix des fourrures, eux aussi en baisse.

Par ailleurs, la récolte de martres présente de fortes variations interannuelles, pouvant doubler d'une année à l'autre. La martre est un prédateur opportuniste qui se nourrit de lièvres, de petits mammifères, d'écureuils et de



gélinottes ou de téttras, au gré des espèces qu'elle croise. Elle suit donc les variations d'abondance de ses proies. Selon les régions, les lièvres peuvent suivre des cycles d'environ 10 ans et les petits mammifères (principalement le campagnol à dos roux), de 4 ans. Lorsque la nourriture est plus rare, les martres doivent se déplacer plus longtemps et sur de plus longues distances afin de trouver à manger, les rendant plus faciles à piéger.

La martre est aussi sensible aux perturbations de son habitat, notamment aux coupes forestières. Elle évite de traverser les milieux ouverts, car elle est aussi une proie pour les rapaces et certains autres carnivores. Elle préfère donc rester à couvert dans les forêts plus denses, offrant à la fois une protection contre ses prédateurs et des possibilités de chasse. Il existe souvent un conflit d'usage entre l'exploitation forestière et les piégeurs qui souhaitent conserver des massifs intacts pour maintenir les populations de martres.

Pour en savoir davantage sur l'état de la situation de l'espèce à l'échelle provinciale, le Ministère mettra à jour dans la prochaine année le bilan de l'exploitation de la martre (2012-2021), à mi-chemin du plan de gestion des animaux à fourrure : [mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure/](http://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure/).



## Profil de la récolte dans la région

Le nombre de fourrures transigées sur le marché, que nous assimilons à la récolte, est souvent lié au prix moyen de la fourrure d'une espèce donnée durant la précédente saison.

Toutefois, plusieurs autres facteurs peuvent influencer le degré de récolte. Parmi ces facteurs, il y a la densité de la population de martres, l'abondance des espèces proies ainsi que les conditions climatiques prévalentes au moment où l'activité de piégeage devrait être à son comble.

De 2012 à 2021, la récolte de martres était, en général, liée au prix moyen de la fourrure de la saison précédente (fig. 1). En 2020, la récolte de martre a toutefois augmenté, malgré une chute du prix en 2019. Il s'agit probablement, du moins en partie, d'un artéfact occasionné par les problèmes de mise en marché vécus à la suite de l'apparition de la COVID-19 au Canada et de l'entrée de la principale maison d'encans de fourrures sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En 2021, la récolte a légèrement augmenté, par rapport à celle de la saison précédente. Depuis plusieurs années, la récolte de martres n'est pas comparable au niveau de 2012, alors que le prix moyen d'une fourrure en valeur actualisée atteignait 137,53 \$.

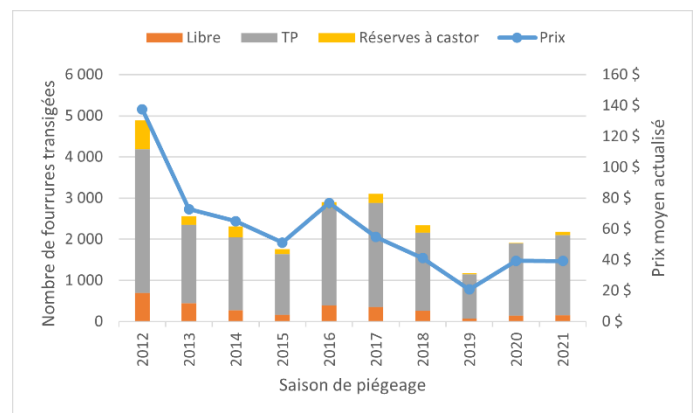


Figure 1. Nombre de fourrures de martre transigées et prix moyen actualisé en fonction de la saison de piégeage dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, de 2012 à 2021.

En Abitibi-Témiscamingue, la récolte dans le réseau des terrains de piégeage est toujours plus importante que dans le réseau libre. C'est normal qu'il en soit ainsi, puisque le réseau libre de l'Abitibi-Témiscamingue est beaucoup plus touché par l'activité humaine et la perte d'habitats que le réseau des terrains de piégeage.





Sans surprise, le rendement (nombre de martres capturées par 100 km<sup>2</sup>) est donc beaucoup plus élevé dans le réseau des terrains de piégeage que dans le réseau libre. En 2021, il s'établissait à 5,8 martres/100 km<sup>2</sup> dans le réseau structuré, alors qu'il était aussi faible que 1,8 martre/100 km<sup>2</sup> dans le réseau libre.

En Abitibi-Témiscamingue, 2 103 piégeurs étaient actifs en 2021. Les piégeurs ont été considérés comme actifs s'ils avaient transigé au moins une fourrure, peu importe l'espèce. En 2021, les piégeurs actifs ont, en moyenne, récolté 4,2 martres en Abitibi-Témiscamingue. Cependant, il existe une très grande disparité dans la récolte moyenne des piégeurs actifs, selon le réseau. Dans le réseau libre, la récolte moyenne atteignait seulement 1,7 martre/piégeur (149 piégeurs), alors qu'elle s'élevait à 4,7 martres/piégeur (1 954 piégeurs) dans le réseau structuré.

Dans le réseau libre (60 %), beaucoup plus de piégeurs n'ont pas récolté de martres que dans le réseau des terrains de piégeage (24 %) en 2021 (fig. 2). La récolte de la plupart des piégeurs (réseau libre : 31 %; réseau des terrains de piégeage : 46 %) variait de une à cinq martres.

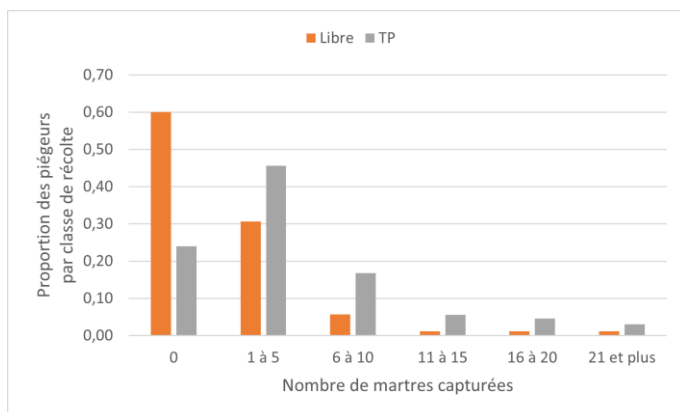


Figure 2. Répartition de la récolte de martres par les piégeurs actifs en Abitibi-Témiscamingue en 2021.

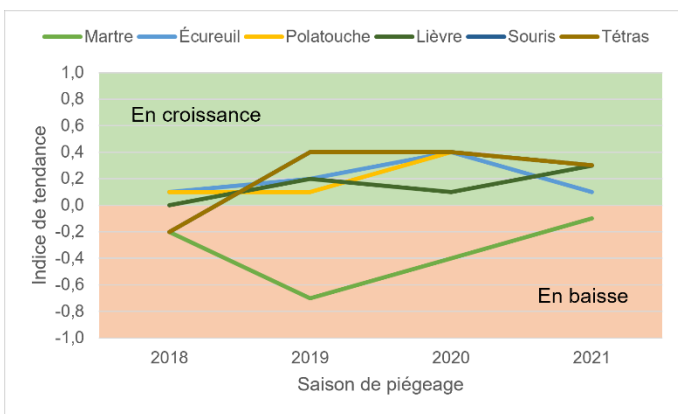
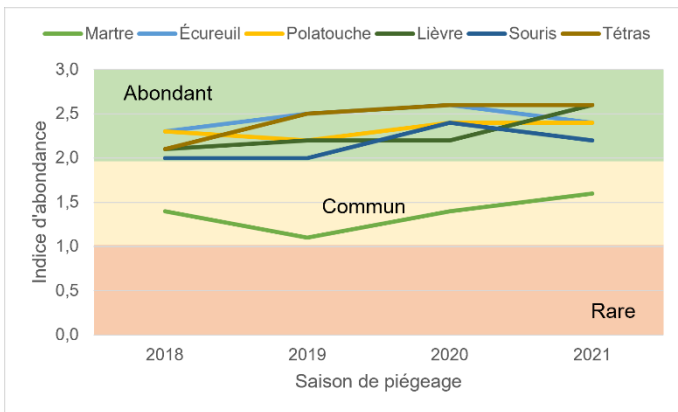
### Indicateurs tirés du carnet du piégeur

Le carnet du piégeur est un outil indispensable qui permet aux piégeurs de contribuer à la gestion des animaux à fourrure. En le remplissant, les piégeurs fournissent au MFFP les données nécessaires pour calculer les statistiques et les indicateurs nécessaires pour suivre l'évolution des populations et évaluer leur degré d'exploitation.



En 2021, le succès de piégeage de la martre s'élevait à 8,8 captures/1 000 nuits-pièges, ce qui est plus élevé que le succès moyen des 10 dernières saisons de piégeage, celui-ci s'établissant à 6,8 captures/1 000 nuits-pièges. Par ailleurs, l'effort relatif était le plus faible des 10 dernières années, un piégeur investissant, en moyenne, 709 nuits-pièges pour capturer la martre. Le bon succès combiné au faible effort relatif et à une récolte légèrement en hausse permet de croire que la martre était plus abondante ou plus vulnérable en 2021. Une plus grande vulnérabilité pourrait être due à une diminution de la disponibilité des espèces proies.

Les figures 3 et 4 montrent que plusieurs espèces proies, notamment le lièvre d'Amérique, le tétras du Canada, le grand polatouche et l'écureuil roux, étaient abondantes et en hausse de 2019 à 2021.



Figures 3 et 4. Évolution de l'indice d'abondance et de tendance de la martre et de quelques-unes de ses espèces proies dans la sapinière de l'Abitibi-Témiscamingue de 2018 à 2021.

Quant à la martre, le carnet nous fournit un tableau moins précis. Bien que commune pendant la période étudiée, sa population aurait été en décroissance, mais se serait stabilisée en 2021 (fig. 4). Ainsi, la hausse de la récolte de martres enregistrée de 2019 à 2021 ne serait pas liée à une carence des proies disponibles, mais à une augmentation de son abondance.

Le rapport entre mâles et femelles (M/F) qui correspond au nombre de mâles par femelle dans la récolte est un indicateur du degré d'exploitation de la population de martres. Celui-ci ne doit pas se situer sous la valeur de 1. Idéalement, sa valeur doit être égale ou supérieure à 2. La figure 5 montre que, au cours des quatre dernières saisons de piégeage, cet indicateur avait une valeur supérieure à 2, ce qui suggère que la population de martres n'est pas surexploitée.

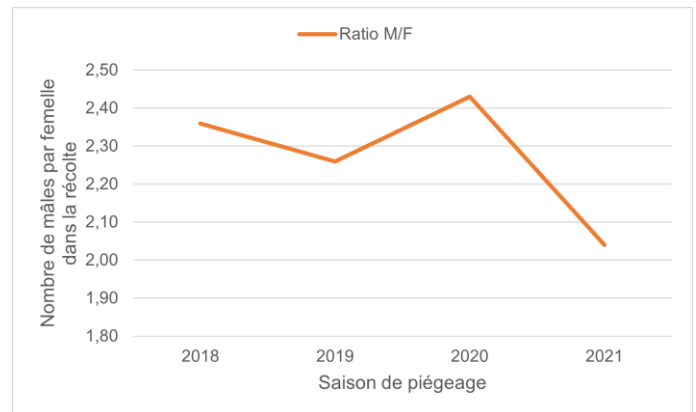


Figure 5. Évolution du rapport M/F dans la récolte de martres en Abitibi-Témiscamingue de 2018 à 2021.

En Abitibi-Témiscamingue, la saison de piégeage de la martre s'étend du 18 octobre au 1<sup>er</sup> mars (fig. 6). Au cours de quatre dernières années, 48 % des captures ont été réalisées du 1<sup>er</sup> au 21 novembre. La grande majorité des piégeurs semblent avoir rangé leurs pièges à partir de la fin de janvier.

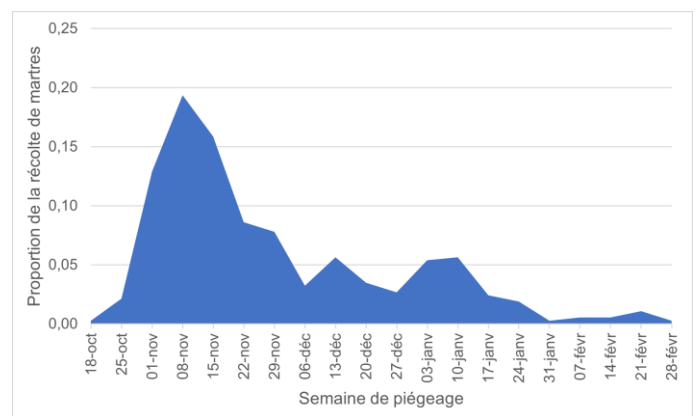


Figure 6. Répartition de la récolte de martres selon la semaine en Abitibi-Témiscamingue de 2018 à 2021.

L'examen de la récolte de martres, ainsi que des statistiques et des indicateurs obtenus grâce au carnet de piégeur, démontre que la population de martres se porte bien en Abitibi-Témiscamingue.

La conjoncture liée au marché de la fourrure fait que la martre est moins exploitée qu'il y a quelques années. Bien que l'habitat de la martre puisse être localement perturbé par les opérations forestières, la population semble en bon



état et peut vraisemblablement subir une pression de piégeage supérieure à celle des dernières années.



## État des populations d'animaux à fourrure

Au cours de la dernière saison de piégeage, la plupart des espèces d'animaux à fourrure étaient considérées comme communes par les piégeurs ayant rempli le carnet en Abitibi-Témiscamingue. Seuls le lynx roux et le raton laveur étaient rares, selon les piégeurs. Dans le cas du lynx roux, il serait toutefois en augmentation dans la région.

Plusieurs espèces sont considérées comme plus abondantes en Abitibi-Témiscamingue, comparativement au profil moyen de l'ensemble des régions du Québec. C'est le cas du castor, du lynx du Canada et du rat musqué. Il y a nul doute qu'en Abitibi-Témiscamingue le castor et le lynx du Canada sont des espèces qui sont plus abondantes que dans la plupart des autres régions.

En Abitibi-Témiscamingue, toutes les espèces seraient stables selon les piégeurs ayant rempli le carnet, sauf le lynx roux dont la tendance serait à la hausse. Selon le profil provincial, toutes les espèces seraient également stables.

	Abondance		Tendance	
	Région	Province	Région	Province
<b>Belettes</b>	Abondant	Abondant	→	→
<b>Castor</b>	Abondant	Commun	→	→
<b>Coyote</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Loup</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Loutre de rivière</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Lynx du Canada</b>	Abondant	Commun	→	→
<b>Lynx roux</b>	Rare	Rare	↑	→
<b>Martre</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Mouffette rayée</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Pékan</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Rat musqué</b>	Abondant	Commun	→	→
<b>Raton laveur</b>	Rare	Commun	→	→
<b>Renard roux</b>	Commun	Commun	→	→
<b>Vison</b>	Commun	Commun	→	→



## Actualités

### Actualités provinciales

En collaboration avec la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ), le MFFP a publié deux nouvelles foires aux questions pour les piégeurs et les titulaires d'un bail de droits exclusifs de piégeage au Québec : [ftgq.qc.ca/faq-bail-tp/](http://ftgq.qc.ca/faq-bail-tp/).

Au cours de l'été 2022, le MFFP a modifié et remplacé les formulaires (ML-414) contenus dans le **Registre des transactions commerciales de fourrures d'animaux sauvages à l'état brut du Québec**, formulaires qui s'adressent aux commerçants de fourrures pour la saison 2022-2023. Les nouveautés permettront notamment de mieux documenter la provenance (zone de chasse) des fourrures brutes exploitées par la chasse (sportive et autochtone) pour l'ours noir, le coyote, le loup, le renard arctique, le renard roux et le raton laveur. De plus, des cartes ont été ajoutées au Registre afin de faciliter le repérage des zones de chasse ou des UGAF pour établir la provenance des captures. Finalement, une section a été ajoutée afin d'inscrire, s'il y a lieu, le numéro du terrain de piégeage pour faciliter la comptabilisation du seuil commercial d'exploitation (ou 5-15) d'un locataire de droits exclusifs de piégeage du Québec.

Le MFFP a récemment mis à jour la section sur le Piégeage au Québec sur son site Internet. Dorénavant, les clients peuvent trouver une information plus facilement à partir de mots clés inscrits dans un moteur de recherche. Pour consulter les nouveautés : [Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage](http://Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage).

Au cours de la dernière année, un nouveau modèle de piège certifié selon les Normes internationales de piégeage sans cruauté a été ajouté dans la liste du Québec. Cette modification concerne un piège destiné à une utilisation obligatoire pour la capture mortelle du rat musqué, des belettes et de l'hermine. Par ailleurs, certaines illustrations des pièges certifiés ont été révisées.

Pour consulter la **liste des pièges certifiés** (obligatoires ou recommandés) avec leur fiche d'illustrations :

[Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage/engins/liste-pieges-certifies](http://Quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/piegeage/engins/liste-pieges-certifies).

### Des nouvelles des projets de recherche

#### Suivi des populations d'ours noirs

Depuis 2015, le MFFP mène une étude sur les populations d'ours noirs dans quatre régions du Québec (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais et Gaspésie). L'objectif est d'obtenir des données sur les paramètres de reproduction et de survie de l'espèce afin d'assurer une saine gestion des populations.

Au cours du projet, 421 ours ont été capturés, dont 197 ont été munis d'un collier émetteur, d'autres n'ayant reçu qu'une étiquette de plastique rouge à l'oreille. Le projet en est à sa dernière année, mais il reste encore des ours marqués. La récolte d'un ours muni d'un collier émetteur ou d'une étiquette de plastique à l'oreille est légale. Si vous capturez un ours noir qui porte un collier émetteur, vous êtes invité à communiquer avec le Ministère afin que le collier puisse être récupéré. Si l'ours porte seulement l'étiquette de plastique, sans collier émetteur, vous êtes également invité à en informer le Ministère. Ces renseignements nous permettront de calculer les taux de mortalité, une donnée nécessaire au succès du projet! Le numéro de téléphone à composer est imprimé au dos de cette étiquette.







De plus, chaque année, le MFFP analyse des dents d'ours noirs chassés et piégés pour déterminer leur âge et ainsi assurer le suivi adéquat des populations au Québec. Si vous avez été sollicité à cet effet et que vous n'avez pas encore retourné vos échantillons, il est encore temps de le faire! Votre collaboration est essentielle à la gestion de l'ours. Pour obtenir plus de détails sur la collecte de dents d'ours noir, vous pouvez consulter la page [Quebec.ca/dents-originaux-ours](http://Quebec.ca/dents-originaux-ours). D'ailleurs, vous pourrez consulter les résultats d'âge des années passées sur cette même page.

### Suivi des populations de lynx

Le MFFP a amorcé un projet visant à mettre en place un système de suivi des populations de lynx. Durant la première phase du projet, il a testé des indicateurs basés sur des méthodes non invasives (qui ne nécessitent pas la capture des animaux), telles que les caméras de chasse et la collecte de poils. Les caméras ont permis de détecter des lynx dans 32% des sites (9% dans Capitale Nationale, 19% dans Chaudière-Appalaches et 69% en Abitibi), alors que les pièges à poils l'ont fait dans 13% (0% dans Capitale Nationale, 13% dans Chaudière-Appalaches et 25% en Abitibi). À compter de cette année, la deuxième phase du projet prévoit d'ajouter d'autres approches : dénombrement de pistes dans la neige et capture de lynx. Les lynx seront équipés d'un collier émetteur et d'un accéléromètre, un petit appareil permettant de connaître le niveau d'activité des animaux (au repos, en déplacement [marche] ou en chasse [course]). Le projet sera réalisé en Abitibi en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Si vous capturez un lynx muni d'un collier, communiquez avec Anthony Caya, étudiant à la maîtrise à l'UQAT, au 450-559-6414 ou [anthony.caya@uqat.ca](mailto:anthony.caya@uqat.ca).

### L'habitat du pékan

Le MFFP souhaite développer des modèles de qualité de l'habitat (MQH) pour plusieurs espèces sensibles à l'aménagement forestier, dont le pékan, dans le cadre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts. En collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, un projet est en cours pour mieux connaître la sélection de l'habitat du pékan, ce qui permettra ensuite de créer le MQH. Des pékans ont été capturés et équipés de colliers émetteurs GPS,

principalement au Témiscamingue. De plus, afin d'intégrer également des observations pour le sud du Québec, des suivis de pistes dans la neige ont aussi été réalisés, et des pièges photographiques ainsi que des pièges à poils ont été installés dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie.

